

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 16

Artikel: Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson :
(histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-
Vaud) : [suite]
Autor: Othon, de Grandson
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204179>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Mais, soudain, les mânes du Comte Vert tressaillent dans leur tombeau, ils appellent au plaisir leurs anciens et fidèles sujets; l'antique tradition se réveille. Vevey a sa fête des vignes, Montreux sa fête des narcisses, Payerne ses brandons, Cossonay sa foire; Moudon a sa vieille réputation de ville joyeuse et hospitalière. Elle a célébré jusqu'ici les hauts faits du passé; elle va glorifier le présent, les charmes de la nature éternellement belle.

C'est l'avril, c'est le printemps! Déjà l'alpe convie hommes et bêtes aux enivremens de plein air, aux fêtes éblouissantes du soleil. Allons, pâtres et « boubos », debout! Allons, vaches, génisses et génissons, hors de l'étable obscure; que vos mugissements, que vos sonnaillles répondent à l'appel de la liberté. Assez de foin séché; la table est mise là-haut, sur l'alpe parfumée.

Houlette en mains, bergers et bergères, favorisez de la jeunesse et de l'amour:

Allons, jeunesse, allons, la danse vous appelle,
Que chacun ait sa belle,
Sa rose des vallons;
Allons, jeunesse, allons!

Les yeux noirs, les yeux bleus et le petit sourire,
Tout muet pour tout dire,
Ont commencé leur jeu;
Les yeux noirs, les yeux bleus.

Fleurette des vallons, fleurettes des bois, fleurettes de l'alpe, ouvrez vos corolles multicolores aux baisers des volages papillons. C'est le printemps!

Les fêtes du printemps sont fêtes éphémères,
Rapides sont les jours, rapide la saison.

Profitez!... Tel est le tableau enchanteur dont les Moudonnais ont tenté l'évocation. Ils y ont admirablement réussi. Nous n'avons entendu aucune critique. Tous ceux qui, dimanche dernier, l'ont pu contempler entre deux averses, en sont revenus enchantés. Le soleil, lui-même, qui boude si obstinément, cette année, et dont la mauvaise humeur faillit même tout gâter — il plut averse durant la matinée — n'a pu en fin de compte résister à la tentation. Il a risqué un œil, entre deux nuages, puis deux; puis il s'est montré dans toute sa gloire. Oh! mais pas longtemps. Et c'est lui, le gremlin, qui est cause que le *Conteur* n'a rien vu ou presque rien... Mais, chut, là-dessus; nos révélations pourraient gêner quelques-uns de nos confrères.

Que d'eau, mes amis, que d'eau! Il est vrai qu'il y avait un peu de vin dedans, et du bon, du

FEUILLETON DU CONTEUR VAUDOIS

Vie mémorable et mort funeste de Messire Othon de Grandson.

(Histoire romanesque d'après une ancienne chronique du Pays-de-Vaud.)¹

II

Le gendre futur du baron de Belp, parut n'avoir été attiré à Berne, comme tant d'autres, que par la fameuse solennité du *Lundi de Pâques*²: le baron avoit choisi le même prétexte pour y conduire sa fille; et la première entrevue s'étoit faite sans que personne pût en soupçonner le motif. Prolonger à un certain point leur séjour dans cette ville, eût été le moyen d'en faire deviner la cause; et le baron ne voulant point marier sitôt sa fille, *voirement*, s'étant déclaré que, *point ne falloit parler de noces* avant trois ans, *force fût au beau sire de s'en retourner en son pays*.

¹ Nous avons respecté l'ancienne orthographe.

² Cette cérémonie, qui consiste essentiellement dans la procession ou marche solennelle des membres de l'Etat, lorsqu'ils sortent de l'hôtel-de-ville, a été de tout tems un objet d'intérêt et de curiosité nationale.

tout bon! Nous connaissons un coin, un tout petit coin, où... c'est près... Oh! mais vous trouverez bien.

C'est donc demain, irrévocablement, la dernière de la « Montée à l'alpage ». N'y manquez pas!

Pour les noces!

UN de nos abonnés nous envoie copie de l'extrait suivant du registre de la paroisse de Travers (Neuchâtel):

« Du 4^{me} janvier 1676, M. Gélien pasteur a espousé (c'est-à-dire béni le mariage) de

» Pierre Jenneret, juré avec Elizabeth, fille de feu Daniel-Jean Favre, veuve de Daniel Herrman.

» Du mesme jour a esté espousé Jonas fils du sus-dit Pierre Jenneret, avec Eva fille du sus-dit Daniel Herrman.

» Du mesme jour a esté espousé Jean fils du sus-dit Pierre Jenneret avec Louyse fille du sus-nommé Daniel Herrman.

» Du mesme jour a esté épousé Daniel, fils du sus-dit Pierre Jenneret avec Marie fille du sus-dit Daniel Herrman.

» Le pasteur Gélien ajoute à la suite, avec raison: Prodiges de mariage. »

✱

Après cela, on ne doit pas être étonné si, en 1907, soit 231 ans plus tard, il y a encore des Jenneret à Travers, mais comme tout change, en orthographe leur nom est devenu Jeanneret au lieu de Jenneret.

La derrière prêtre à Samuliet.

ETAI on hommo de la mètsance, clli Samuliet; bouna dzein se vo voliâi, ma que pouâve fère de cliau sacreimeint, de cliiau djurement épouvantablie. Du lo bon matin, mimameint què lo sèlâo on lo voyâi pas oncora bussi de derrâi lè montagne, tant qu'à la né nâire, ein pouâve dere de cliiau: Crè matin! T'einlèva! Lo diabllio preingne pîre. L'étâi épouâirau: ein avâi tota onna biblia. Et lè dzein desant quand l'ouëssant:

— Vaitcè Samuliet que prèye!

Ao bin quand quauquon d'autro djurâve on lâi desâi:

— Te fâ dâi prèyire quemet Samuliet.

L'étâi dinse on diton: « La prèyire à Samuliet. » Mimameint on coup que lo menistre lâi avâi de:

En prenant congé de sa jeune amie, Grandson lui offrit un riche chapelet, de la part de Blanche de Savoie, sa mère; et certes, étoit-ce joyau digne de princesse, puis ayant prié la belle future de songer quelquefois à son chevalier absent, il partit avec la permission de venir au bout de deux ans, lui rappeler la promesse qui lioit maintenant leurs destinées.

Othon pouvoit aisément remplir cet intervalle, par les succès dont son âge est le plus flatté. Aux tournois, au bal, dans les fêtes, tous les yeux se fixoient sur lui; et sa brillante valeur effaçait, à la guerre, les exploits de ses plus fameux compagnons d'armes.

Le duc Philippe¹, qui tenoit alors sa cour à Dijon, y fit publier un magnifique tournois, en l'honneur de Marguerite de Flandres, son épouse, dont cette princesse devoit distribuer les prix elle-même; et Grandson étant précisément arrivé pour y assister, ce fut lui qui en remporta tout l'honneur. Le couple royal parut jouir de sa victoire; et la duchesse lui passa au col une chaîne d'or, où pendoit un petit bouclier d'un travail exquis, sur lequel on lisoit ces mots, à l'entour d'une marguerite. *Fleur nonpareille, à chevalier sans pair*.

« Adonc, Monseigneur, dit la princesse, en présentant Othon au Duc, comme le vainqueur des jeux: *Veci maintenant entre tous ces braves,*

¹ Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, fils du roi Jean, avoit épousé Marguerite de Flandres.

— Il fait bien beau temps aujourd'hui, Samuel?

L'avâi repondu:

— Cré double! n'è pas damâdzo. On nom de sort de teimps que l'a fè tota la sacré senanna que mè pandoure d'ovrà n'ont pas pî pu fochéra clli serpeint de tsermu d'amon que baille dza rein que de la coffiéra; lo diabllio lo tè preingne pire!

Mâ, ma fâi, l'è vegnâi on teimps iô Samuliet n'a pequa pu djurâ po cein que l'avâi attrapâ 'na maladi que tè l'a racilliâ ein quauque dzo. Quand lo menistre l'a su que l'étâi malâdo l'è tot parâi vegnâi lo vère, mâ lo pouro Samuliet ne recougnessâi dza nion, montrâve lo bllian dâi get et ètâi âi rancot. Su la fin, ie seimblîâve que voliâve dere oquie, adan lo menistre va dè coûte lî et ie l'ôdt que desâi ein breinneint la têtâ:

— Rondzai! lâi faut passâ!

L'è tâi la derrière prêtre à Samuliet.

Devant lo cabaret.

— Mâ! mâ! Pierro, que desâi on coup on tiuré, lo sèlâo n'è pas pî bin adrâi fro et vo saillède dza dau cabaret!

— Monsu lo tiuré, que repond l'autro, on ne pâo portant pas lâi restâ tota la dzornâ!

Lo tsédau à Dâobou.

On monsu de pè Gravaux ètâi vegniâ onna demeindze la vèprâ tant que vè Dâobou por lâi marchandâ dâi pommes. Quand l'è que l'arant fè on tor pè lo prâ, à guegnî lè pommâ, lo monsu lâi fâ:

— Eh bin! Dâobou, voutra campagne l'è balla. L'affère va bin por vo. Vo z'ite bin benhirâo!

— Ma fâi va! monsu, et pu que i'è on gros tsédau ora: i'è onna modze, on bolet, on bourrisquo, dâi dzenelhie, quatre caïon, trâi z'einfant.

— Et ie sant bin voutrè z'einfant?

— Oh! vo sède, que repond Dâobou, n'è pas cein que rapporte lo mè! MARG A LOUIS.

Le cœur un peu bas. — Comment, Louis, disait M^{me} Petou à son mari, c'est aujourd'hui dimanche de communion, et tu sors avec un pantalon tout retacoigné!

— Que m'importe, ma chère: sous un pantalon retacoigné peut battre un noble cœur!

c'il que peut se dire le vrai chevalier de Marguerite; et certes, n'est Dame, ne princesse au monde, qu'à honneur ne tienne tel chevalier.

On juge à quel point une faveur aussi distinguée dût flatter Grandson, dont le cœur palpitait au seul nom de gloire.

Le vainqueur du tournois de Dijon, ami de Philippe, et chevalier de Marguerite, destina le prix qu'il venoit de remporter à sa jeune amie: c'étoit peut-être beaucoup d'y songer, au milieu des plaisirs d'une cour aussi brillante, et forces, belles dames s'ébahirent en secret, de l'indifférence du charmant Othon.

CHAPITRE II

LES MÉPRISES DE L'AMOUR PROPRE COUTENT CHER

Les deux années d'une absence que le Baron avoit jugé nécessaire, s'écoulèrent pour Othon, dans l'ivresse des plaisirs et de la gloire, mais Catherine les donna entièrement à l'amour. Toujours occupée de Grandson, l'idée de ce jeune héros remplissoit son ame.

En voyant approcher le terme marqué à l'absence de Grandson, le cœur de sa jeune amante palpitait tantôt d'espérance, tantôt de crainte; car elle aimoit trop pour être assurée de plaire, et ne savoit elle-même si elle craignoit ou desiroit son retour: mais

De bons yeux. — Quelle bonne vue vous avez, malgré votre âge ! disait quelqu'un au père David.

— Que voulez-vous, répondit le jovial vieillard, c'est chez moi un don inné ; j'ai même vu le jour deux mois avant le moment où j'aurais dû le voir.

Après les concours ou l'examen.

UN concours ou un examen a eu lieu, n'importe lequel. Il y a des primés et des non-primés, des reçus et des refusés. Les uns s'en vont la tête haute, la joie au cœur ; les autres ont la tête basse, le désespoir dans l'âme, l'invective aux lèvres.

Réflexions des premiers.

- C'est très bien jugé !
- Au moins, cette année, les récompenses vont aux meilleurs élèves !
- Hein ! ce jury, quelle réunion d'hommes illustres !
- Leur autorité est reconnue de chacun.
- Il n'y a là que de véritables maîtres.
- Et puis ils font cela avec la plus grande droiture, la plus noble conscience.
- Ah ! ce sont de bien braves gens.

Réflexions des seconds.

- C'est un déni de justice.
- On n'a jamais vu chose pareille : ils n'ont récompensé que des mazettes.
- Le jury ?... Un tas de nullités, de farceurs, de vendus.
- Personne ne sait d'où ça sort.
- Il n'y en a pas un qui ait le moindre talent.
- Quand on accepte une fonction, il faut au moins y appoter un peu d'honnêteté.
- Vrai ! ce sont de rudes pignoufs que ces jurés !

Bravo, les ménagères !

IL paraît que nous possédons, depuis un an, à Chailly, une Ecole ménagère et rurale florissante, placée sous le patronage de la Société féminine suisse d'intérêt public. La direction des écoles de Lausanne avait déjà créé, il y a quelques années, l'école ménagère communale, qui s'est rapidement développée et qui est aujourd'hui en pleine prospérité.

Il est donc encore des jeunes filles qui ne rêvent pas toge et bistouri ; qui aiment à se parer du coquet tablier blanc ; qui ont, pour royaume incontesté, la cuisine, pour sceptre respecté, la

poche-écumoire, et que l'on verra plus tard, au milieu de chérubins blancs et roses, présider la table de famille avec tout le prestige de la grâce et du charme féminins, plus éclatants cent fois que l'étalage présomptueux et pédant des connaissances scientifiques et philosophiques.

Courage, les jeunes ménagères ; c'est à vous qu'appartient l'avenir et... les maris !

Municipaux de 1830.

ON lit en marge d'un des anciens registres d'extentes des archives communales de Chavannes-le-Chêne :

« Cet Jacob Gottraux municipal qui a machuré ce feuillet à vec les cendres de sa pipe ce 6^e Juin 1838.

« Je dis le 6 du 6 de 38.

« Atteste = LOUIS GOTTRAUX, syndic. »

Puis aussi, en belle marge, quelques pages plus loin, et après la liste complète des membres de la municipalité d'alors, syndic en tête, secrétaire et *sergent* en queue :

« On doit Messieur vous recommandez de toujours nommés Siméon Perrin Membre de la Municipalité parce qu'il est beaucoup zélé pour mouché la Chandelle ».

Braves municipaux, fumeurs de *rolet* sans doute, allumant leur pipe à la chandelle ! Brave syndic, ayant l'œil à tout, plus malicieux que lettré, contribuant encore aujourd'hui, par ses inscriptions, à nous dérider une seconde !

Dormez en paix !

OCTAVE CHAMBAZ.

En burial. — Le président à l'accusé : « Mais, ce que vous nous dites là n'est pas sérieux ! »

— Je vous demande bien pardon, M. le président, c'est très sérieux. Je suis sincère. Et la meilleure preuve que je ne veux pas conter de blagues au tribunal, c'est que j'ai pas pris d'avocat.

Noirceurs. — Jean-Jean revient de l'école avec un cahier tout taché d'encre.

— Ah ! c'est du joli, Jean-Jean, fait son papa. Qu'as-tu donc fait pour tacher ainsi ton cahier ? Tu as renversé ton encrier.

— Oh ! que non. Seulement, tu sais, papa, que j'ai un petit nègre à côté de moi à l'école. Alors, il a saigné du nez sur mon cahier.

qu'il trouva fort dérangée ; et la plupart de ses terres grévées de charges dont il ne s'étoit point douté.

Ce fut le soin de mettre quelque ordre dans ses affaires, qui le conduisit à Belp ; au moins le prétexte de sa visite fut-il l'emprunt d'une somme considérable, destinée à l'affranchir de plusieurs créanciers importuns ; mais le véritable but de Gérard étant toujours impénétrable, l'espoir de captiver le baron, et d'obtenir la main de sa fille, eut peut-être encore plus de part à ce voyage. Quoiqu'il en soit, si ce fut un calcul qui le conduisit d'abord près de Catherine, elle en fut bientôt vengée par la passion indomptable qu'elle lui inspira du premier moment. Malgré l'apparence de la froideur, le fougueux Gérard n'étoit que trop susceptible ; mais pour se livrer il avoit besoin d'espoir. Comment trouva-t-il près de Catherine cette illusion décevante, et par quelle fatalité put-il s'abuser ? Malheureusement, le Baron présente Gérard à sa fille, comme le *parent d'Othon* ; et cette pudeur virgine que réveille le nom seul de l'objet aimé, colore son teint d'un éclat subit. Ses beaux yeux bleus se baissent involontairement sous leurs longues paupières brunes, puis s'arrêtent avec complaisance sur l'étranger. Un doux sourire, une politesse affectueuse, tout contribue à l'abuser.

Enivré, Gérard se livre à l'espoir de plaire, au charme d'aimer... loin de prévoir ou d'imaginer

La coin de la ménagère.

A Madame P***, qui demande à nos lectrices et à nous de lui indiquer un moyen efficace de préserver les fourrures et autres vêtements d'hiver des détériorations auxquelles ils sont exposés durant l'été.

Pour conserver les vêtements d'hiver.

« Pour conserver les fourrures, les cachemires et autres vêtements d'hiver, on les enfermera dans des boîtes en bois ou en carton, fermant hermétiquement, après les avoir saupoudrés, si l'on veut, de poudre de pyrèthre et en ayant soin de coller des bandes de papier sur toutes les ouvertures.

» Les chaussures en cuir, guêtres, jambières, etc., doivent être enfermées dans un lieu bien sec ; pour les préserver de la moisissure comme de la sécheresse, le meilleur moyen est de les frotter avec de l'essence de térébenthine, ce qui offre en outre l'avantage de les préserver de la dent des souris. »

Tels sont les moyens qu'indique un petit traité que nous avons sous les yeux. Maintenant s'il en est parmi nos aimables lectrices — et il en est — qui connaissent d'autres moyens et des meilleurs, le « Coin de la ménagère » du *Conteur* en accueillera avec reconnaissance la communication.

Devinette.

Voici la solution des *losanges jumeaux*, proposés samedi par un de nos lecteurs :

C	V
B O A	L A S
B E N I N	L O U I S
C O N T E U R	V A U D O I S
A I E U L	S I O U X
N U L	S I X
R	S

Nous avons reçu 14 réponses justes. La prime est échuë à M. J.-A. Grosjean, instituteur, Neuveville.

Enigme.

L'on ne connaît en moi fin ni commencement,
Neuf dissemblables sœurs m'accompagnent et m'ai-
[dent ;
Tout seul, je ne vauds rien ; mais quand elles
[précèdent,
On peut me faire alors valoir infiniment.

PRIME : Un exemplaire, *Au bon vieux temps des diligences*, par L. Monnet. — Les réponses sont reçues jusqu'au jeudi, à midi.

Rédaction : Julien MONNET et Victor FAVRAT

Lausanne. — Imprimerie Guilloud-Howard.

AMI FATIO, successeur.

elle comptoit déjà les instans, lorsque son père lui présentait un seigneur Vaudois, *voisin et parent* de l'époux auquel elle étoit destinée.

Doué des mêmes avantages que Grandson, plus jeune, et peut-être plus beau, Gérard d'Estavayer, étoit loin de faire la même impression. Autant l'instinct secret de la vérité rapprochoit d'Othon, au premier coup-d'œil, autant il éloignoit de Gérard. Il n'avoit ni l'abandon, ni la gaîté de son âge ; les égards les plus simples paroisoient chez lui étudiés ; avec les plus beaux yeux du monde, son regard étoit dur, et le sourire habituel qui servoit de masque à sa physionomie, inspiroit une sorte de crainte. Mais cette première impression s'effaçoit bientôt : Gérard, lorsqu'il le vouloit, savoit revêtir des formes moins repoussantes ; et quand on cherchoit à se rendre compte de l'éloignement qu'il avoit d'abord inspiré, on le condamnoit comme une prévention injuste. Gérard n'étoit point aimable sans doute, mais on le croyoit vertueux, on le jugeoit intéressant, solide ; c'étoit, disoit-on, *un homme mûr à vingt ans*. Sa réputation de sagesse étoit faite à cet âge : il est vrai qu'elle s'étoit négativement composée de tous les vices qu'on ne lui connoissoit pas ; de tous les travers dont il paroisoit exempt ; de toutes les fautes qu'il n'avoit point commises ; et sa profonde dissimulation soutenoit à merveille le roman de cette réputation précocée.

La mort d'un père généreux autant que magnifique, venoit de le mettre en possession de sa fortune,

aucun obstacle, son unique souci est de chercher quelque prétexte pour prolonger son séjour à Belp. Rien de mieux pour cela qu'une indisposition soudaine : ce moyen lui réussit à merveille ; et l'intérêt qu'on prend à lui, le confirme dans son erreur. Aussi lorsque le Baron, suivi de sa fille, vient le lendemain s'informer de la santé de son hôte, le prétendu malade ne trouve aucune expression pour rendre tout ce qu'il éprouve. Il voudroit au moins parler de reconnaissance, vains efforts ; sa langue enchaînée se refuse à ses intentions. Ses yeux parlent seuls, et qu'ils parlent éloquemment ! Catherine entendroit bien leur langage, si son cœur, rempli de Grandson, pouvoit soupçonner un autre amour que le sien : mais tout ce qui paroît extraordinaire dans ses regards, est attribué à la fièvre ; et l'on redouble d'intérêt, en raison de ce qu'on le croit plus malade. Après avoir épuisé pendant quelques jours les attentions et les soins aimables, jugeant Gérard convalescent, on lui permet enfin de respirer le *plein air*, on l'admet dans la société de la famille ; et pour charmer ses ennuis supposés, le tems se passe *en menus devis*. Soit intérêt, soit politesse, Catherine lui adresse plusieurs questions sur le local qu'il habite ; et ce genre de curiosité paroit flatter au Vaudois.

En voyant Catherine s'intéresser aussi vivement à lui, Gérard perd le peu de raison qu'il conserve encore ; et dans une ame comme la sienne, l'amour doit être une passion éfrenée. (A suivre.)